

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00638 Numéro SIREN : 843 267 915 Nom ou dénomination : LORENZI A.A

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2020 sous le numéro de dépôt 3968

Désignation de l'entreprise <u>LORENZI A.A</u>				Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise <u>5 Rue de l'Abbé Pierlot 10150 CRENEY PRES TROYES</u>								
SIRET <u>8 4 3 2 6 7 9 1 5 0 0 0 1 8</u>								
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 5</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>1 1</u>				
				Exercice N clos le <u>31/12/2019</u>				
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	334 473	030	10 242	324 231	
	Immobilisations financières * (1)		040	1 400 000	042		1 400 000	
	Total I (5)		044	1 734 473	048	10 242	1 724 231	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	593	066		593	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	120 400	070		120 400	
		Autres * (3)	072	1 468	074		1 468	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	8 958	086		8 958	
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	131 419	098		131 419	
	Total général (I + II)		110	1 865 892	112	10 242	1 855 650	
PASSIF						Exercice N 1	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1 401 000	
	Écarts de réévaluation				124			
	Réserve légale				126			
	Réserves réglementées *				130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		132		
	Report à nouveau				134			
	Résultat de l'exercice				136		59 619	
	Provisions réglementées				140			
	Total I				142		1 460 619	
	Total II				154			
Provisions pour risques et charges				156		328 452		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				164			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				166		1 117	
	Fournisseurs et comptes rattachés				169	1 118	65 461	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N? :				174			
	Produits constatés d'avance				176		395 030	
Total III				180		1 855 650		
Total général (I + II + III)								
RENOVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	307 119
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 734 473
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise LORENZI A.A

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	525	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214		
		Services *			217		218	161 019	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226		
	Autres produits						230	1	
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	161 545	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	525	
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	32 748	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	394	244	12 183	
	Rémunérations du personnel *						250	89 840	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	33 224	
	Dotations aux amortissements *						254	10 242	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		}	262	1
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
		Total des charges d'exploitation (II)					264	178 763	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	(17 218)
Produits financiers	(III)	280	80 001		Charges financières	(V)		294	2 319
Produits exceptionnels	(IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306	845	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								310	59 619

B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	59 619	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	3 389			
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	845			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	21 779		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>)	986	ZFU-TE (44. <i>octies</i> et <i>octies</i> A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>)	981	JEI (44. <i>sexies</i> A)	989				
	ZRD (44. <i>terdecies</i>)	127	ZRR (44. <i>quindécies</i>)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodécies</i>)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. <i>undécies</i>)	990				
	ZFANG 44. <i>quaterdecies</i>	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 <i>sexdecies</i>)	992	Zone de développement prioritaire (44 <i>septidécies</i>)	993				
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		350	80 000	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i>)		655				
		Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> B)	645			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>decies</i> D)	648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	5 632	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	5 632	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



LORENZI A.A
SAS AU CAPITAL DE 1 401 000 €
SIEGE SOCIAL: 10150 CRENEY PRES TROYES
5, RUE DE L'ABBÉ PIERLOT
RCS TROYES 843 267 915

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 SEPTEMBRE 2020

Approbation des comptes clos au 31/12/2019

I. Proposition d'affectation du résultat

Bénéfice net : 59 619,15 €
Réserve légale : 2 981 €
Dividendes : 50 436 €
Autres réserves : 6 202,15 €

II. Décision à propos de l'affectation du résultat

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé, soit la somme de 59 619,15 €, de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale d'une somme de 2 981 € correspondant au vingtième du bénéfice.

Par suite de cette affectation ladite réserve se trouve créée.

- Distribution à titre de dividendes d'une somme de 50 436 €, soit 0,36 € par action.

La mise en paiement aura lieu à compter de ce jour, et avant le 30 septembre 2020.

Il est précisé que le montant éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 436 €.

- Virement du solde du bénéfice, soit la somme de 6 202,15 € au poste « autres réserves » qui se trouve ainsi créée.

